

Paris, le 14 février

1893

Monsieur le Ministre

Ou a découvert, sur une liste supposée de corruption, trouvé dans les papiers de M. Arton, l'inscription d'un nom semblable au mien.

J'ignore à quel fait cette indication peut se rapporter, n'ayant jamais eu aucune relation ni directe ni indirecte soit avec M. Arton, soit avec aucun autre distributeur de subsides quelconques.

Mais il paraît qu'on a peur que la désignation portée sur la liste dont il s'agit pourrait bien s'appliquer à moi, puisque j'ai été appelé à déposer devant le juge d'instruction.

Il m'est insupportable de penser que j'aie pu être, même au seul instant, suspecté d'un acte infame, et j'attache le plus grand

BIBLIOTHEQUE

rien à ce que la signification du document
artou, ou ce qui concerne la mention du nom
d'Haac, ne soit pas, ni artou.
Que cette mention, ait été l'effet d'une
mauvaise politique, d'une confusion
de noms ou d'une escroquerie, il ne importe
que le fait soit éclairci. ^{est une} ~~est~~ ^{escroquerie}
je désire que le coupable soit découvert et
punie.

Et laissez moi vos prières de remarquer,
Monsieur le Ministre, que je ne sois pas tout
intéressé dans cette affaire, car les complications
qu'on trouverait pour moi pourraient mettre
sur la voie d'autres complications analogues.

J'ai eu l'honneur de vous présenter ces
observations, dans le mémoire que vous avez bien
voulu m'accorder, et j'ai appelé votre attention,
ne pouvant même faire ^{plus} sur divers hypothèses
dont je me garderai d'affirmer la valeur,
mais qui mériteraient ^{à l'égard} d'être, en certain cas, examinées.
Je ne suis plus aujourd'hui qu'un écho à
vos dire: c'est que je vous offre de me prêter

à tous les investigations, de quelque nature
qu'elles soient, qui pourroient être jugées utiles,
et que je vous supplie de faire la lumière.

Je vous serai reconnaissant de m'en
faire un accusé réception de cette lettre

Veuillez agréer, etc.